

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône Alpes N° AURA-2020-Exp-041

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Commission Alpes Ain

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2020-11-17-01017

Dénomination du projet : demande de renouvellement d'autorisation pour la capture, la détention, les soins puis le transport vers d'autres établissements (laboratoires, centres de soins ou de reproduction) d'espèces animales protégées, y compris celles listées à l'AM du 9 juillet 1999 (espèces en voie d'extinction)

Lieu des opérations : zone d'intervention du Tichodrome

Bénéficiaire : Centre de soins le Tichodrome

MOTIVATION OU CONDITIONS

Le centre de soins de la faune sauvage du Tichodrome présente toutes les compétences et l'expérience pour assurer la capture, la détention, le soin et le transport des individus des espèces visées par la demande de renouvellement d'autorisation.

Pour les éventuelles loutres récupérées, il faudra autant que possible minimiser les trajets donc favoriser les transferts vers le centre de soins « Panse-Bêtes » dans le Puy-de-Dôme.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 31/12/2020

SIGNATURE

